



FOSTER
TPE • PME • AGRI



Communiqué de presse

Toulouse, le 15 novembre 2018

Fonds FOSTER : la Région et le FEI signent 3 nouveaux accords opérationnels

En marge de l'édition 2018 du Salon de l'entreprise - Occitanie Invest, Pier Luigi Gilibert, directeur général du Fonds Européen d'Investissement, et Nadia Pellefigue, vice-présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée en charge du développement économique, de l'innovation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ont procédé à la signature des derniers accords opérationnels FOSTER TPE-PME, permettant la mise en place des outils de prêt d'amorçage à l'innovation et de capital investissement sur la partie Ouest de l'Occitanie. A cette occasion, la Région et le FEI ont également dévoilé une série de 5 vidéos visant à rendre compte concrètement de l'intervention des fonds FOSTER en Occitanie.

Les outils de financement FOSTER sont mis en œuvre par des opérateurs financiers sélectionnés par le FEI, agissant pour le compte de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Dans ce cadre, 8 accords opérationnels ont déjà été établis. Sur le territoire Ouest de la région, il restait à établir les accords pour :

- **L'instrument de prêt aux entreprises innovantes : Créalia Occitanie** a été retenu, et est chargé, comme sur la partie Est du territoire, de constituer un portefeuille de **6 M€** financé à 50% par FOSTER ;
- **L'instrument de co-investissement en haut de bilan : Irdi Soridec Gestion** (déjà retenu sur l'Est du territoire régional) et **M CapitaPartners** ont été sélectionnés, pour un total de **30 M€** (générant des investissements dans les entreprises à hauteur de 160 M€).

« Grâce aux fonds FOSTER, la Région et l'Europe se mobilisent pour apporter des solutions de financement adaptées aux enjeux des petites et moyennes entreprises. Aujourd'hui, le cap des 1 500 entreprises financées via FOSTER est atteint, avec 229 M€ générés dans l'économie réelle et des retombées directes pour nos entreprises et nos territoires. L'efficacité des outils financiers FOSTER est une parfaite illustration de la pertinence d'un partenariat fort entre la Région et le FEI. Ces nouveaux accords opérationnels renforcent notre action conjointe, avec les partenaires de terrain, pour la création d'emplois en Occitanie ».

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

« FOSTER a permis de créer un véritable écosystème du financement des entreprises, unique en France, grâce à un partenariat exemplaire entre la Région, l'Europe et les Intermédiaires Financiers. Ces trois signatures finalisent la mise en place opérationnelle de FOSTER sur l'ensemble de la région. Le soutien aux entrepreneurs est un axe fort de notre action. C'est pourquoi le FEI innove avec ses partenaires en développant des outils financiers nouveaux, aptes à répondre au plus près des besoins des entrepreneurs de la région Occitanie ».

Pier Luigi Gilibert, directeur général du Fonds Européen d'Investissement

Plus de 1 500 entreprises financées

Le cap des 1 500 entreprises financées par FOSTER est aujourd'hui atteint. Garanties d'emprunts bancaires, prêts aux entreprises innovantes, investissements en haut de bilan : ce sont **plus de 229 M€** qui ont d'ores et déjà été mobilisés pour les petites et moyennes entreprises d'Occitanie. Les outils FOSTER continuent de se déployer pour atteindre **l'objectif de 6 000 entreprises financées**.

Des outils d'information pour faire connaître les solutions FOSTER

Afin de présenter ce mode d'intervention et les dispositifs FOSTER, la Région a mis en place une **page dédiée sur son portail internet** : laregion.fr/foster

Les porteurs de projets peuvent notamment y retrouver les informations pratiques telles que les caractéristiques des outils ou les coordonnées des opérateurs sélectionnés.

Désormais, afin de compléter l'information donnée aux entreprises, **des supports vidéo y sont également proposés via un film de présentation générale et 4 témoignages d'entreprises ayant bénéficié de FOSTER**. Chaque film illustre un outil : garantie TPE-PME, garantie agri, prêt aux entreprises innovantes, co-investissement en haut de bilan.

FOSTER : aux petites et moyennes entreprises, les grands moyens !

Le tissu économique régional est composé en très grande partie de petites et moyennes entreprises. Très réactives et faisant preuve d'une

grande vitalité, elles connaissent cependant bien souvent des difficultés d'accès aux financements, notamment privés (banques, investisseurs).

Afin de faire face à ces besoins de financement, la Région a constitué (avec l'appui de l'Europe) les fonds FOSTER, qui permettent d'apporter une réponse sur 3 volets :

- outils de prêts (pour les projets innovants),
- garanties d'emprunt bancaire (permettant de toucher une cible très importante d'entreprises),
- instruments de co-investissement (pour renforcer les fonds propres d'entreprises à potentiel).

Avec FOSTER, l'accès des petites et moyennes entreprises aux financements privés est facilité, pour grandir vite et en toute sécurité !

Doté par la Région et l'Europe de **143 M€**, FOSTER fait levier sur **1 000 M€** de financements aux entreprises.

Les fonds FOSTER sont confiés en gestion au FEI, chargé d'administrer les fonds, d'établir les outils financiers, de sélectionner les opérateurs après publication d'appels à manifestation d'intérêt et de suivre la mise en œuvre opérationnelle.

Veillez trouver ci-joint une photo de la signature ce jeudi 15 novembre lors du Salon de l'entreprise - Occitanie Invest 2018.

© Emmanuel Grimault

■ Contact presse :

Frédéric Neuman : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18

Service Presse : service.presse@laregion.fr

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)

A propos du FEI

Le Fonds européen d'investissement (FEI) aide les petites et moyennes entreprises (PME) à croître et à prospérer en Europe, en favorisant l'innovation, en soutenant l'emploi et en améliorant l'économie. Le FEI, qui fait partie du Groupe Banque européenne d'investissement (BEI), conçoit et met en œuvre des instruments financiers qui permettent aux banques et aux fonds (les intermédiaires financiers) de mieux servir les PME. Ainsi, il amplifie le flux de capitaux privés vers la sphère des PME, amorce de nouveaux marchés et écosystèmes de financement et, en fin de compte, met davantage de ressources de financement à la disposition des PME dans l'UE et dans les pays associés.

Le FEI gère des ressources pour le compte de la BEI, de la Commission européenne, des États, des collectivités territoriales et d'autres parties. Lancée en 2015, l'initiative FOSTER TPE-PME est une initiative phare de coopération entre la Région Occitanie et le FEI, ce nouveau partenariat illustre comment les produits sur mesure développés par le FEI sont aussi une vraie solution offerte aux Régions Françaises.



Le soutien apporté par cet instrument financier dans le cadre de l'initiative FOSTER TPE-PME est cofinancé par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et l'Union Européenne au titre du Fonds Européen de Développement Régional et du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural. Il s'accompagne d'une contribution financière du FEI.